

Au-delà des bonnes intentions

Pierre Schoeller, *L'exercice de l'État*, 35 mm, France, 2011, 112 min.

Serge Cardinal

Volume 54, numéro 2 (298), hiver 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/68107ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Cardinal, S. (2013). Compte rendu de [Au-delà des bonnes intentions / Pierre Schoeller, *L'exercice de l'État*, 35 mm, France, 2011, 112 min.] *Liberté*, 54(2), 44–44.

Au-delà des bonnes intentions

Quand la compassion joue son théâtre et laisse toute la place à la raison d'État.

SERGE CARDINAL

L'IMPORTANCE de *L'exercice de l'État* tient à ceci qu'il pose une question difficile d'une manière concrète : que peut le spectateur pour le citoyen ? Plus précisément, ce film m'a posé cette question, que j'adresse à mon tour à ceux et celles qui l'ont vu ou le verront : dans quel état se retrouvera notre scepticisme citoyen une fois que celui-ci aura été exposé à cet exercice de l'État ?

Le spectateur peut se bercer d'illusions et croire qu'il voit le pouvoir en plein exercice. Le film peut l'y encourager, lui qui suit le ministre français des Transports (Olivier Gourmet) hélicoptéré en pleine nuit vers un accident de la route dont la gravité exige sa présence médiatique ; qui met en scène les basses rivalités entre ministres ; qui calcule avec eux les chances de réélection ; qui montre la vampirisation de l'État par le capitalisme financier. Tout y est de ce que l'on connaît déjà : la directrice des communications qui ajuste le costume, dicte les répliques et construit le personnage médiatique ; les conseillers qui dressent le décor, scénarisent les décisions et anticipent

les réactions du public. On a même droit au fantasme et à l'érection du ministre, comme si, pour nous rassurer, le réalisateur Pierre Schoeller avait commencé son film avec un lieu commun : oui, le pouvoir et le sexe... Si *L'exercice de l'État* s'en tenait à cela, ce ne serait

qu'un film bourré de bonnes intentions, c'est-à-dire un mauvais film de plus.

Mais il ne s'en tient pas à cela ; il ne fait que s'en servir. Et il s'en sert pour forcer le spectateur à un exercice de

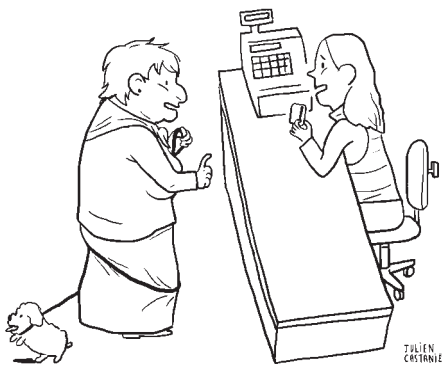
perception et d'imagination morales. Scène après scène le film nous demande de percevoir dans ce qu'il donne à voir, ou d'imaginer à partir de ce qu'il ne peut pas montrer, la texture morale de ce ministre des Transports. C'est un exercice spectatoriel que je recommande à tous ces citoyens qui voient en chaque politicien une crapule. Quand le ministre se retire sous un abri jaune plastique pour se recueillir devant les cadavres des victimes de cet accident de la route, est-il vraiment bouleversé ? Cherche-t-il vraiment dans le silence le courage d'affronter l'injustice aveugle de la mort ? Ou bien est-il simplement cet acteur

qui, en coulisse, répète son texte avant de se présenter devant les caméras de télévision ? La douleur qu'on voit est-elle comparable à celle qu'on entend, à la douleur de cette mère qui crie hors champ ? Et quand, quittant les journalistes, le ministre dit : « Dommage que j'aie conclu par des phrases à la con », doit-on comprendre qu'il n'a pas été efficace sur un plan communicationnel ou pas assez juste sur un plan

moral ? La première qualité de *L'exercice de l'État*, c'est de rendre possibles ces questions. Et d'autres, plus profondes encore : Peut-on comparer les douleurs ? Ne faut-il pas une égale adresse rhétorique pour dire sa compassion et pour dire l'efficacité de l'État ?

Tout au long du film, le ministre est soumis à une épreuve : ses collègues attendent de lui qu'il adhère à la nouvelle politique de privatisation des appareils de l'État. Le film entier tend vers ce dénouement. Cela posé, la question n'est pas de savoir s'il va privatiser ou non les gares de la SNCF. Le véritable enjeu est plutôt de savoir s'il va se donner une raison (électorale, économique ou d'État) de le faire. Le film fait comprendre trois choses : le ministre ne veut pas et n'a jamais voulu privatiser les gares, non pas par calcul politique, mais par conviction ou instinct ; mais les stratégies électorales, les idées économiques et la mondialisation des politiques l'y obligent, elles sont plus fortes que la volonté d'un seul homme ; s'il privatise, il se trahit lui-même, mais s'il s'y refuse et démissionne, il trahit les espoirs que son ami et conseiller (Michel Blanc), un peu prophète, a mis en lui au nom de la France. Il n'y a pas de bon choix. Si bien qu'on ne peut pas lui reprocher de choisir la privatisation des gares ; de deux maux, il a volontairement choisi le moindre, à ses yeux. Mais reste que, à nos yeux à nous, il risque encore beaucoup. Va-t-il tout à coup se découvrir un goût pour les lois du capitalisme ? En viendra-t-il à désirer ces lois avec une passion froide ? Va-t-il trouver dans la raison d'État non seulement le moyen de se déresponsabiliser, mais la logique d'un plaisir compensatoire ? La seconde qualité de *L'exercice de l'État*, c'est de nous montrer un politicien qui n'a pas le choix de choisir, qui choisit de faire ce qu'il refuse, mais qui continue de refuser en le faisant, qui agonise, se révolte, tout en cherchant une réparation au moins symbolique.

C'est ici que l'épreuve du ministre devient aussi une épreuve pour le spectateur, pour sa perception et son imagination morales. Arrivera-t-il à croire que le ministre vomit, s'étouffe, suffoque et constipe vraiment ? S'il en est convaincu, eh bien, il n'a pas le choix de croire que le ministre livre un combat moral : ça ne passe pas, littéralement. Si Olivier Gourmet n'a pu le convaincre, eh bien ! aucun ministre ne pourra lui faire sentir la différence entre le scepticisme que rien ne justifie et un scepticisme justifié. On pourra dire que le scepticisme du citoyen est justifié non pas quand éclate au jour la dernière magouille (c'est de la colère que l'on est alors en droit de ressentir), mais lorsque les lois économiques ou la raison d'État excusent l'absence de douleur morale, et l'absence de son expression. **L**



« Donc si j'ai bien compris... Vous voulez payer cette carte cadeau avec une autre carte cadeau ? »